Règlement de l'exercice de style dans le cadre du Festival « Lisons ! »

« Lettre à la personne que je serai dans 10 ans »

Article 1 – Objet de cet exercice

Cet exercice invite les enfants à écrire une lettre à eux-mêmes dans laquelle ils imaginent leur vie dans 10 ans.

Article 2 – Participants

L'exercice est ouvert aux enfants âgés de 6 à 12 ans.

Article 3 – Principe

Dans cette lettre tu peux raconter :

- le métier que tu aimerais exercer
- les activités que tu aimerais pratiquer
- les endroits que tu aimerais visiter
- tes rêves, tes projets et tes passions
- la personne que tu espères devenir

ou autre chose…

Nous t'encourageons à travailler seul, sans l'aide de tes parents ni de l'Intelligence Artificielle.

Article 4 – Présentation

- La lettre doit être manuscrite.
- La longueur est libre, dans la limite d'une page format A4.

- La lettre doit comporter ton prénom, ton nom, ton adresse ainsi que le nom de ton école et ta classe.

Article 5 - Dépôt des lettres

Les lettres devront être déposées dans les médiathèques de Theix-Noyalo, Sulniac et La Trinité-Surzur avant le **19 décembre** 2026

Article 6 – Exposition

Les lettres seront présentées au festival « Lisons ! » le dimanche 17 janvier 2027.

Article 7– Acceptation du règlement

La participation à cet exercice de style implique l'acceptation du présent règlement.